CHAPITRE 5

LE PLAN D'ACTION

TABLE DES MATIÈRES

5. LE PLAN D'ACTION..... 5-1

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5-1 Plan d'action du schéma d'aménagement révisé 5-1

5. LE PLAN D'ACTION

Tel que prévu au paragraphe 1.1 de l'article 7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le plan d'action constitue un document de mise en oeuvre du schéma d'aménagement et sert de guide aux divers intervenants concernés par le développement du territoire de la MRC.

Tableau 5-1 Plan d'action du schéma d'aménagement révisé

Thème	Action	Intervenants potentiels	Court terme (moins de 2 ans)	Moyen terme (2 à 5 ans)	Long terme (5 ans et plus)
Croissance urbaine	***Action 1*** Suivi du développement des périmètres urbains par la mise en place d'un processus continu de modulation de l'urbanisation du territoire.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées	X	X	X
Zone agricole permanente	***Action 2*** Caractériser la zone agricole permanente afin de dresser un portrait qui reflète les différents niveaux de dynamisme des activités agricoles.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de l'Environnement - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	X		
	Action 3 Considérant l'interdiction de nouvelles résidences aux abords des rivières Yamaska et Noire dans les limites de la zone agricole, réaliser un inventaire permettant de caractériser les abords de ces deux rivières afin d'être en mesure de partager une connaissance plus complète de la situation et permettre éventuellement la construction de nouvelles résidences.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation - Commission de protection du territoire agricole	X		
	Action 4 Considérant l'établissement des périmètres de protection, autour des périmètres urbains, procéder à une analyse complète et précise pour chacun des périmètres de protection. Également procéder à une analyse plus approfondie de la valeur du paramètre G (facteur d'usages) pour son application dans les aires d'affectation «Agricoles A1».	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	X		

Thème	Action	Intervenants potentiels	Court terme (moins de 2 ans)	Moyen terme (2 à 5 ans)	Long terme (5 ans et plus)
Zones de contrainte à l'occupation du sol	***Action 5*** Poursuivre la caractérisation des zones potentiels d'érosion et de ravinement des sols le long des principaux cours d'eau du territoire.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de l'Environnement - Ministère de la Sécurité publique		X	
	Action 6 Déterminer les zones d'inondation de récurrence 20 ans et 100 ans pour les secteurs à risques qui n'ont pas fait l'objet d'une cartographie officielle.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - Ministère de la Sécurité publique	X		
	Action 7 Déterminer les zones connues d'inondation par embâcle de récurrence 20 ans et 100 ans pour les secteurs à risques qui n'ont pas fait l'objet d'une cartographie officielle.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - Ministère de la Sécurité publique	X		
	Action 8 Identifier tous les immeubles, ouvrages et activités (d'origine anthropique) qui peuvent présenter des contraintes majeures à l'occupation du sol dans le cadre du schéma de sécurité civile.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - Ministère de la Sécurité publique - Ministère des Transports	X		
Territoires d'intérêt particulier	***Action 9*** Étudier les scénarios possibles et entreprendre la mise en oeuvre du projet de création d'un parc régional à partir de la crête Saint-Dominique/ Saint-Hyacinthe.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation - Loisir sport montérégie	X		
	Action 10 Caractériser les superficies boisées du territoire pour envisager des mesures d'aménagement appropriées.	- MRC des Maskoutains - Ministère des Ressources naturelles - Agence forestière de la Montérégie - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation - Ministère de l'Environnement	X		

Thème	Action	Intervenants potentiels	Court terme (moins de 2 ans)	Moyen terme (2 à 5 ans)	Long terme (5 ans et plus)
Territoires d'intérêt particulier (suite)	***Action 11*** Procéder à un inventaire, à l'intérieur des noyaux villageois et des secteurs anciens, du patrimoine religieux.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de la Culture et des Communications - Bureau du tourisme et des congrès		**X**	
	Action 12 Procéder à des études pour identifier le potentiel archéologique le long de la rivière Yamaska.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de la Culture et des Communications		**X**	
	Action 13 Mener une étude ayant pour objet l'examen du potentiel horticole et maraîcher des bassins de terres organiques, leur délimitation, les mesures de protection à leur accorder et, le cas échéant, les moyens de les mettre en valeur.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation			**X**
Infrastructures et équipements de gestion environnementale	***Action 14*** Développer et se doter d'un plan de gestion intégrée des boues régissant l'ensemble des activités.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine	**X**		
	Action 15 Initier des discussions pour l'élaboration d'ententes intermunicipales pour l'inter-connexion des réseaux d'aqueduc.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement		**X**	
	Action 16 Poursuivre les études en vue d'identifier et de retenir un site pour l'élimination et la valorisation des matières résiduelles.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Ministère de l'Environnement - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation - Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine	**X**	**X**	
	Action 17 Détermination des aires de protection bactériologique et virologique conformément au Règlement sur le captage des eaux souterraines.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - MENV	**X**		

Thème	Action	Intervenants potentiels	Court terme (moins de 2 ans)	Moyen terme (2 à 5 ans)	Long terme (5 ans et plus)
Infrastructures et équipements de gestion environnementale (suite)	***Action 18*** Confection d'une carte localisant et identifiant les puits municipaux et privés alimentant plus de vingt personnes.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - MENV	**X**		
Les équipements culturels	***Action 19*** Poursuivre les démarches en vue de la création d'un musée de l'agro-alimentaire.	- MRC des Maskoutains - Ministère de la Culture et des Communications - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation		**X**	
Schéma de sécurité civile	***Action 20*** Élaborer un schéma de sécurité civile conformément à la Loi.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - MRC limitrophes - Ministère de la Sécurité publique	**X**		
Infrastructures et équipements de transport	***Action 21*** Assurer un suivi du projet d'une voie de contournement de la ville de Saint-Hyacinthe.	- MRC des Maskoutains - Ville de Saint-Hyacinthe - Ministère des Transports	**X**	**X**	
	Action 22 Transformation du viaduc Pinard en un nouvel échangeur traversant l'autoroute 20.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère des Transports	**X**		
	Action 23 Réviser la classification du réseau routier supérieur en y ajoutant comme collectrice les tronçons suivants: - troisième rang de la route 224 dans Saint-Hugues jusqu'à l'autoroute 20 dans Sainte-Hélène-de-Bagot - axe des chemins Roxton et de Grande Ligne ainsi que du 8e Rang à Saint-Valérien-de-Milton - partie de la route 224-239 (rang Sainte-Julie) à Saint-Marcel-de-Richelieu - 7e Rang de la route 137 à Saint-Dominique au rang Saint-Georges à Saint-Liboire.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère des Transports	**X**		
	Action 24 Poursuivre les discussions afin de reconnaître, comme route régionale et numérotée, le lien entre l'autoroute 20 et la route 137.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales concernées - Ministère des Transports	**X**		

Thème	Action	Intervenants potentiels	Court terme (moins de 2 ans)	Moyen terme (2 à 5 ans)	Long terme (5 ans et plus)
Infrastructures et équipements de transport (suite)	***Action 25*** Création d'une table de concertation afin d'évaluer les décisions en matière de transport en commun et d'urbanisme; Étude de scénarios visant à assurer une desserte adéquate de transport adapté sur l'ensemble du territoire de la MRC.	- MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu - Transport adapté	**X**		
	Action 26 Assurer la planification du réseau régional de pistes cyclables en relation avec le potentiel récréotouristique.	- Bureau du tourisme et des congrès - MRC des Maskoutains - Municipalités locales - Loisir sport montérégie	**X**		
	Action 27 Poursuivre les discussions concernant le projet d'un pont Tracy/Lanoraie.	- MRC des Maskoutains - MRC du Bas Richelieu - CALA Nord-Sud inc.			**X**